

# EURO 2012 en Pologne

Le 10 octobre 2008

© MINEIE – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

### Investissements prévus pour l'EURO 2012

**4 villes polonaises doivent accueillir des matchs de l'EURO 2012 : Gdańsk, Poznań, Wrocław et Varsovie, tandis que deux autres villes – Cracovie et Chorzów – sont des villes « alternatives » : La décision définitive de l'UEFA quant à leur statut n'est pas encore connue.**

**Les stades de Varsovie, Gdańsk et Wrocław sont à construire, tandis que ceux de Poznań, Cracovie et Chorzów seront modernisés et rénovés.**

**Les fonds communautaires ne pourront financer directement les investissements dans les infrastructures sportives, en conséquence la construction des stades ne sera financée que par des ressources budgétaires nationales ou des collectivités locales. Le budget de l'Etat estime à env. 1 Md EUR les dépenses liées à la préparation d'équipements sportifs. Il couvrira à 100% la construction du Stade National de Varsovie et cofinancera à hauteur de 1000 EUR par siège la construction des autres stades.**

### La Pologne doit se doter de 6 stades de football et disposer de nombreux centres de séjour et d'entraînement pour les équipes participant à l'Euro 2012

Pour se préparer à la tenue de l'Euro 2012, la Pologne doit disposer de 4 à 6 stades capables d'accueillir les matchs de la coupe d'Europe.

A **Varsovie** est prévue la construction d'un ensemble sportif comprenant un « **Stade National** » couvert d'une capacité de 55 000 spectateurs, une salle omnisports, et des parkings souterrains (1700 places). La surface destinée au commerce, aux conférences, aux bureaux et à la restauration sera de 130 000 m<sup>2</sup>. Ce complexe devrait voir le jour sur le site de l'actuel stade dit du « 10<sup>ème</sup> anniversaire » (« Stadion Dziesięciolecia »). Le projet a été confié au groupe allemand JSK Architectes. Le Budget de l'Etat financera l'ensemble du projet estimé à au moins 1 Md PLN, soit entre 300 et 400 M EUR, pour le seul stade. Le 8 septembre 2008, le maître d'ouvrage (Centre National des Sports – NCS) a choisi l'offre de la société Pol-Aqua (parmi les offres de 9 sociétés) à qui seront confiés les travaux de nettoyage du site et une opération de palification du terrain (il faudrait mettre plus de 2000 pieux en béton d'une longueur allant jusqu'à 50 m). La société Pol-Aqua proposait le prix le plus bas: 125,4 M PLN (36,8 M EUR). L'opération devrait démarrer cet automne et s'achever fin avril 2009. Le NCS pense lancer en octobre 2008 un second appel d'offres pour choisir le constructeur du stade lui-même.

Il est également probable que Varsovie modernise pour l'Euro 2012 le stade du club « Legia » (35 000 spectateurs) et le stade du club « Polonia » qui serviront à des fins d'entraînement.

La ville de **Gdańsk** prévoit de s'équiper, d'ici mi-2010, d'un nouveau stade de 44.000 spectateurs : le « Baltic Arena ». Il sera accompagné d'un hôtel, de restaurants, de surfaces commerciales et de parkings pour 7000 véhicules. Le coût de l'investissement est estimé à 197 M EUR. Le projet a été confié au groupe allemand Rohde, Kellermann, Wawrowsky. Le stade sera construit sur un terrain de 40 ha dans le quartier Letnica qui, à cette occasion, sera complètement revitalisé. En décembre 2008 la municipalité devrait signer un contrat avec l'entreprise chargée des travaux de terrassement et de préparation du site. Le constructeur du stade lui-même sera sélectionné parmi les 6 consortia (dont un chinois) ayant franchi la deuxième étape de l'appel d'offres et devrait être connu à la fin de cette année. La ville investira aussi dans la modernisation du stade du club « Lechia » qui lui coûtera env. 1 M EUR.

**Wrocław** envisage de se doter d'un stade de 44 000 spectateurs qui coûtera 520 M PLN (151 M EUR). Le projet a été élaboré par JSK Architectes, qui élaborent déjà le projet du Stade National de Varsovie. Les travaux commenceraient encore en 2008 et dureraient jusqu'à l'automne 2010. Le

stade sera construit sur un terrain de 21 ha et disposera de 4800 places de parkings, de 1200 m<sup>2</sup> de surface commerciale et de 11 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Deux consortia sur 9 ont été retenus pour la deuxième étape de l'appel d'offres portant sur la construction du stade : le groupe allemand Alpine Bau avec PBG et Hydrobudowa et les entreprises sous l'égide de Mostostal Warszawa. La Municipalité investira également dans la modernisation de l'actuel stade dit olympique et du stade du club « WKS Śląsk ».

**Poznań** prévoit d'ici mi-2010 de moderniser son stade municipal et d'étendre sa capacité de 25 000 à 46 500 spectateurs. L'opération, estimée à 440 M PLN (120 M EUR), pourrait toutefois coûter plus cher. La municipalité a reçu 4 offres, dont chacune propose un prix supérieur aux prévisions budgétaires. Le consortium composé de la société Hydrobudowa Polska (membre du groupe polonais PBG) et de l'entreprise AK-BUD est considéré comme favori avec un prix proposé à 486 M PLN (env. 140 M EUR). Les travaux devraient démarrer avant la fin de 2008.

La ville de **Chorzów** possède le plus grand stade actuel de Pologne, le seul à être homologué par l'UEFA et la FIFA. Il devrait être modernisé d'ici fin 2010 moyennant 364 M PLN (95 M EUR). Sa capacité passera de 47 000 spectateurs actuellement à 54 000. La ville de **Cracovie** est en passe de moderniser, pour un coût de 320 M PLN (environ 92,7 M EUR), le stade de son club local « Wisła ». Il pourra accueillir 33 000 spectateurs. La municipalité a lancé en août dernier un appel d'offres pour la construction de la tribune Est du stade. Le prix sera un facteur déterminant dans le choix du futur réalisateur des travaux qui doivent par ailleurs être terminés fin novembre 2009. Parallèlement la municipalité pense moderniser le stade du club « Cracovia » et celui de club « Hutnik ». Ils serviront de stades d'entraînement. Ces investissements sont estimés à 260 M PLN (env. 75 M EUR).

En ce qui concerne les centres de séjour pour les équipes qui viendront participer à l'Euro 2012, plus de 153 localités se sont portées volontaires. La commission nationale en a choisi 99 et les experts de l'UEFA en ont sélectionnés 44 sur ce lot. La décision finale sur le 16 centres définitivement retenus pour accueillir les équipes nationales de football est attendue pour la fin 2009.

## Les municipalités prévoient d'autres investissements pour rendre leurs villes plus attractives pour les touristes de l'EURO 2012

Les villes qui accueilleront l'Euro 2012 pensent réaliser plusieurs projets pour améliorer leur attractivité touristique. Il est ainsi prévu à Varsovie de construire Le Musée de l'Histoire des Juifs Polonais, le Musée des Arts Modernes et le Centre Technologique « Copernic » (en cours). L'aménagement de la rive gauche de la Vistule est aussi à l'étude. Gdańsk projette d'ériger le « Centre Européen de la Solidarité » – monument-musée pour la commémoration du syndicat polonais ayant provoqué la marche vers la liberté des pays d'Europe Centrale. Cracovie construira une salle omnisports, un centre de congrès et le Musée des Arts Modernes. La société « Termy Maltańskie » détenue par la municipalité de Poznań a signé un contrat avec la société Alstal Budownictwo portant sur la construction d'un complexe de sports et de loisirs au bord du lac Malta. Le complexe se composera de plusieurs piscines, dont une olympique, et d'un parc aquatique richement équipé.

## Les hôtels seront construits par les investisseurs privés, dont les plus grandes chaînes hôtelières

**Les principaux investisseurs** La Pologne aura besoin d'au moins 20 000 nouvelles chambres d'hôtel, dont

seront Orbis (contrôlée par le groupe Accor), Louvre Hôtels avec Warimpex, Intercontinental, Chaber (marque locale), Comfort Express et Hilton.

un quart dans un rayon de 20 km à partir du centre des villes où les matchs auront lieu.

Selon le dernier rapport de la société d'études de marché PMR, les investissements en hôtels devraient atteindre plus de 1 Md EUR entre 2008 et 2012 et la Pologne s'enrichira d'ici là de 260 hôtels (environ 22500 lits), en majorité de deux et trois étoiles.

La société Orbis (contrôlée par Accor) qui détient actuellement 15,2% du marché polonais, prévoit de construire 33 hôtels de 1 et 2 étoiles, soient 3.600 chambres, pour un montant de 500 M PLN (130 M EUR).

Certaines municipalités, et surtout celles de Gdańsk et de Poznań, recherchent de sociétés privées en mesure de construire des hôtels sur des parcelles préparées à cet effet par les villes.

## La manifestation sportive aura un effet d'accélérateur des investissements dans les infrastructures de transport, répertoriés de longue date

La plupart des infrastructures accompagnantes (infrastructures routières, ferroviaires ou aéroportuaires) pourront bénéficier de cofinancements communautaires.

Leur financement figure d'ores et déjà dans les programmes opérationnels (programme opérationnel « Infrastructures et Environnement » et les 16 programmes opérationnels régionaux) acceptés par la Commission européenne pour les fonds structurels et de cohésion 2007-2013.

Le cofinancement des fonds européens dans les infrastructures nécessaires pour la tenue de l'Euro 2012 atteindra 25 Mds EUR.

**Réseau routier :** Le programme présenté par le Ministre des Infrastructures prévoit la construction de 1100 km d'autoroutes (intégrant des tronçons déjà en chantier) dont : l'autoroute A1 de Gdańsk à la frontière Tchèque (432 km), des tronçons manquants de l'A2 de la frontière allemande jusqu'à Varsovie (264 km), des tronçons manquants de l'A4 de la frontière allemande à la frontière ukrainienne (290 km), l'autoroute A8 (contournement de Wrocław = 35 km), l'autoroute A18 (80 km de la frontière allemande pour rejoindre l'A4). Le réseau de voies express s'enrichira en 2012 de 2101 km de voies express. Il s'agit notamment de la S7 reliant Gdańsk à Varsovie puis Cracovie, de la S17 de Varsovie à Lublin, de la S5 Grudziądz-Poznań-Wrocław et de la S8 de Białystok jusqu'à l'A2 en passant par Varsovie. Le Ministre a déclaré que la construction des autoroutes et voies express présentées débutera en 2008. Le plan de financement de ces projets (autoroutes et voies "express") prévoit un coût total s'élevant à 121 Mds PLN, soit environ 35 Mds EUR.

Les Municipalités ont également leurs projets routiers : Varsovie construira le pont du Nord, ainsi qu'un pont pour les piétons reliant le futur Stade National à la rive gauche. Il est également prévu de doter la capitale d'une partie nord-ouest du périphérique extérieur et d'axes routiers formant un contournement du centre.

La ville de Gdańsk entend terminer la construction de l'axe routier « Sucharski » reliant le port et Westerplatte à la route vers Varsovie et moderniser l'axe « Słowacki » devant relier l'aéroport au futur stade et au port.

Poznań tient à faire construire avant 2012 la route reliant directement le stade à l'aéroport sans passer par le centre-ville et une autre – reliant l'aéroport à l'autoroute A2.

**Ferroviaire :** Il est prévu qu'au moins 625 km de voies ferrées seront modernisées sur cofinancements européens entre 2007-2013 en raison de la tenue de l'EURO 2012. On estime le coût à au moins 3,1 Mds Euros (dont 2,1 Mds de fonds européens). PKP Intercity accélérera certainement l'achat de matériel roulant, tandis que les gares des villes accueillant des matchs seront modernisées en priorité : un budget de 2,3 Md PLN (600 M EUR) est prévu à cette fin. Des partenariats avec des investisseurs privés seront recherchés pour la conduite de certaines de ces opérations (à Katowice notamment, mais aussi à Varsovie où les gares Est et Ouest doivent être totalement refaites).

**Aéroports :** L'extension des 8 principaux aéroports polonais sera cofinancée avec des fonds européens à hauteur de 350 M EUR. De nouveaux terminaux seront construits à Wrocław et à Cracovie (55 M EUR). Le programme prévoit aussi l'extension de l'aéroport de Poznań et celui de Gdańsk.

**Transports urbains :** le principal projet dans ce domaine était la construction

du tronçon central de la deuxième ligne du métro de Varsovie (dorsale ouest-est) qui devait relier le quartier ouest de Wola au stade national et à la gare Wileński sur la rive droite de la Vistule. La ville a dû toutefois annuler l'appel d'offres à ce sujet, les prix proposés par les soumissionnaires présélectionnés étant 2 fois supérieurs aux prévisions. Un autre appel d'offre portant sur ce projet sera lancé en octobre de cette année, mais la mise en service de cette deuxième ligne de métro n'aura pas lieu pour l'Euro 2012. Varsovie pense désormais se doter d'une ligne de tramway rapide reliant les deux rives de la Vistule au nord de la ville, acheter de nouvelles rames de tramway et assurer la liaison ferroviaire par le train de banlieue allant de l'aéroport Okęcie vers le Stade et le centre-ville.

A Poznań est prévue la continuation de la construction d'une ligne de tramway rapide, l'achat de rames de tramway pour 120 M EUR et la modernisation de la gare routière. Les investissements de la ville dans les infrastructures de transport sont estimés à environ 1,5 Md EUR d'ici 2012. Gdansk va prolonger sa ligne de train de banlieue (SKM) et réaliser un embranchement permettant de relier le stade au port. Chorzów voudrait réaliser le projet d'une ligne ferroviaire reliant l'agglomération silésienne à l'aéroport de Katowice-Pyrzyce.

## Législation spéciale liée à l'organisation de l'EURO 2012

### Une loi spéciale Euro 2012 vise à simplifier et accélérer les procédures liées à la réalisation des projets Euro 2012

En septembre 2007, une loi spéciale visant à simplifier et accélérer les procédures pour la réalisation des infrastructures sportives liées à l'EURO 2012 est entrée en vigueur.

La Loi ne concerne que la construction des stades et des infrastructures d'accès, à l'exclusion de toute route ou voie ferrée d'intérêt national.

La Loi est accompagnée du décret du Conseil des Ministres fixant la liste des opérations labellisées EURO 2012 qui bénéficieront des dispositions exorbitantes du droit commun : construction ou modernisation de 6 stades, construction du site pour les commerçants qui doivent quitter l'enceinte de l'actuel stade du « 10<sup>ème</sup> anniversaire » à Varsovie et construction d'un pont pour les piétons sur la Vistule à Varsovie reliant le futur stade à la rive gauche.

La principale société cible a été créée en automne 2007, mais c'est en février 2008 que le nouveau directoire a été nommé et a présenté son plan d'action pour les mois à venir. La société PL.2012 ([www.2012.org.pl](http://www.2012.org.pl)) a pour tâche de coordonner l'ensemble des préparatifs à l'EURO 2012 en coopération étroite avec les municipalités concernées. Elle est le principal interlocuteur de l'UEFA et le principal décideur en ce qui concerne les préparatifs au niveau national.

La Loi prévoit également la création de sociétés-cibles, dont l'objet social portera uniquement sur la préparation et la réalisation des opérations pour l'EURO 2012 ou bien sur la coordination et la supervision de ces opérations. Pour la réalisation des opérations figurant sur la liste du décret du Conseil des Ministres, on aura recours à des procédures simplifiées de passation de marché. Ainsi, les décisions portant sur la localisation des investissements de l'EURO 2012 seront prises par les voïvodes (préfets) à la demande des sociétés-cibles dans un délai de 1 mois à compter du dépôt de la demande. Par ailleurs, la société-cible pourra acquérir, pour le compte du Trésor public ou de la collectivité locale, les biens immobiliers indispensables pour la réalisation des opérations pour l'EURO 2012. A cet effet elle pourra engager une procédure d'expropriation et la décision d'expropriation prise par le voïvode sera d'application immédiate, le propriétaire insatisfait du montant des dommages disposant d'un recours auprès du ministre de la construction. Enfin, les décisions administratives prises en vertu du décret du Conseil des Ministres fixant la liste des opérations à réaliser pour l'EURO 2012 seront d'exécution immédiate et le délai de recours contre ces décisions sera raccourci à 7 jours à compter de la notification de la décision, l'administration disposant ensuite d'un délai de 14 jours pour se prononcer. Les délais de recours devant les tribunaux administratifs sont également raccourcis par la loi spéciale sur l'EURO 2012.

Nous vous proposons de participer au colloque qui sera organisé par Ubifrance et les Missions Economiques au début du mois de février 2009 à Varsovie et à Kiev, sur l'organisation de l'Euro 2012 en Pologne et en Ukraine.

Pour plus d'informations vous pouvez prendre contact, à Ubifrance, avec Mme Viviane Silberstein : [viviane.silberstein@ubifrance.fr](mailto:viviane.silberstein@ubifrance.fr)

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à [varsovie@missioneco.org](mailto:varsovie@missioneco.org)).

#### Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Grazyna MADRZAK-BENIOWSKA

Adresse : Mission Economique de Varsovie  
ul. Piekna 1  
00-477 Varsovie  
POLOGNE

Rédigée par : Grazyna MADRZAK-BENIOWSKA  
Revue par : Laurence de Touchet

Version originelle du 08/10/2007

**Ce document est disponible gratuitement sur le site de la Mission Economique  
<http://www.missioneco.org/pologne> et ne peut être revendu**